

RCS : POITIERS
Code greffe : 8602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de POITIERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)



Numéro de gestion : 2021 D 00528
Numéro SIREN : 901 587 428
Nom ou dénomination : 2CGN

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2023 sous le numéro de dépôt 4353

2CGN

30 ROUTE DE HAUTEVILLE

86340 NIEUIL L'espoir

n° de dépôt  n° de gestion
43530 / AOUT 2023 210528
n° de facture  n° de chrono

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022

	Pages
- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4
- Détail des comptes bilan actif passif	5 et 6
- Détail Compte de résultat	7

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 18			Exercice N-1		
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Ecart N / N-1 Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	261 466		261 466		261 466	
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours	106 037		106 037		106 037	
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
	Total II	367 502		367 502		367 502	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances						
Capital souscrit - appelé, non versé							
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	3 616		3 616		3 616	
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	3 616		3 616		3 616	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	371 118		371 118		371 118	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 18	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000		1 000	
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 110		1 110	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	110		110	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	339 327		339 327	
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	30 300		30 300	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 197		1 197		
Dettes fiscales et sociales					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	404		404		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	371 228		371 228	
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		371 118		371 118	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

371 228

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2022 18	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	1 000		1 000	
10130000 CAPITAL	1 000		1 000	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	1 110		1 110	
Total I	110		110	
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	339 327		339 327	
16420000 EMPRUNT	339 327		339 327	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	30 300		30 300	
45500100 C/C M PINGANAUD	15 150		15 150	
45500200 C/C M BOUET - MELONI	15 150		15 150	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 197		1 197	
40100000 FOURNISSEURS	1 197		1 197	
AUTRES DETTES	404		404	
46700000 NOTAIRE	404		404	
Total IV	371 228		371 228	
TOTAL GENERAL	371 118		371 118	

SCI 2CGN
Société Civile immobilière au capital de 1000 euros
Siège social 30 route de Hauteville 86340 NIEUL L'ESPOIR
RCS Poitiers : n° 901 587 428

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 JUIN 2023

L'an deux mille Vingt trois
Le 19 Juin à 11 heures,

Les associés de la SCI , Société civile immobilière au capital de 1000 euros divisé en 1000 parts, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- Monsieur Nicolas BOUE, propriétaire de250 parts sociales
- Madame Candy MELONI propriétaire de..... 250 parts sociales
- Monsieur Grégory PINGANAUD propriétaire de.....250 parts sociales
- Madame Caroline PINGANAUD propriétaire de250 parts sociales

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

Dès lors l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

L'Assemblée est présidée par grégory PINGANAUD co-gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes annuels clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance,
- Affectation du Résultat de l'exercice.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022.

NBM GP CP CBN

PREMIERE DECISION

L'Assemblée Générale approuve les comptes arrêtés le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME DECISION

Conformément à la proposition de la gérance, l'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice font apparaître une perte de 1.110 €, qu'elle décide d'affecter de la manière suivante :

Perte de l'exercice	1.110 euros
Report à nouveau	1.110 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les gérants et les associés.

SCI 2CGN
PINGANAUD Caroline Co-Gérante
30 Hauteville
86340 NIEUIL L'ESPOIR

MS

GA CF CGN